

PORTRAIT SOCIAL

Caf du Gard

Octobre 2022

50 %
personnes
couvertes

162 411
allocataires

Dans le Gard, 370 600 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 50% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 37 % à 54 % selon les communautés de communes.

Le département se caractérise par une proportion importante de personnes isolées : 48% des allocataires contre 46% en moyenne nationale.

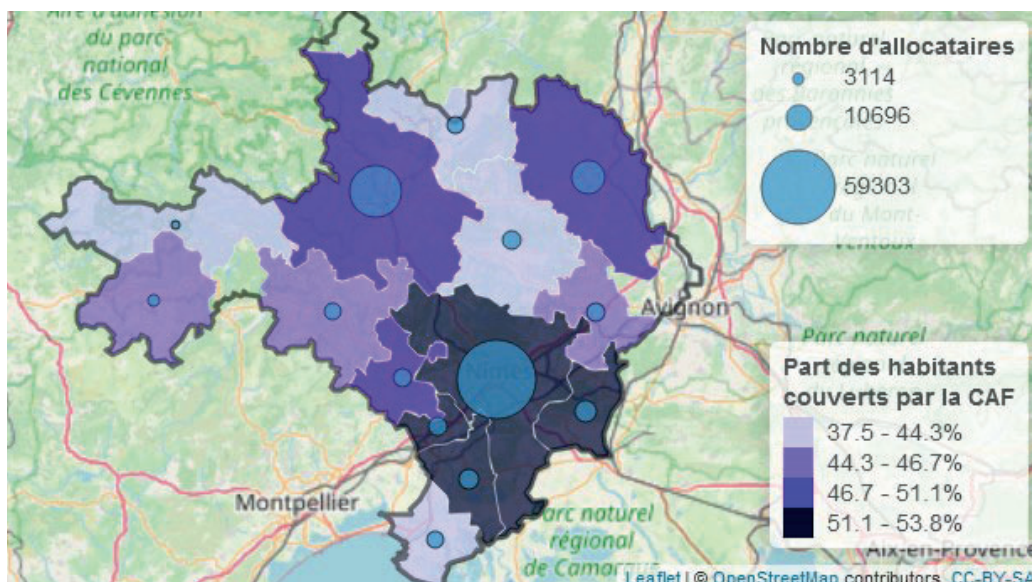
27 400 familles monoparentales bénéficient d'une aide, soit

17 % de l'ensemble des allocataires (15% au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 19% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15% au niveau national).

62 700 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. Dans ces foyers précaires, vivent 59 200 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



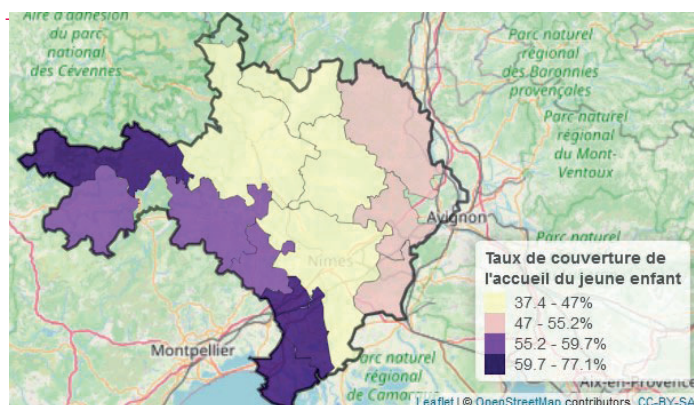
Solidarité
et insertion



Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

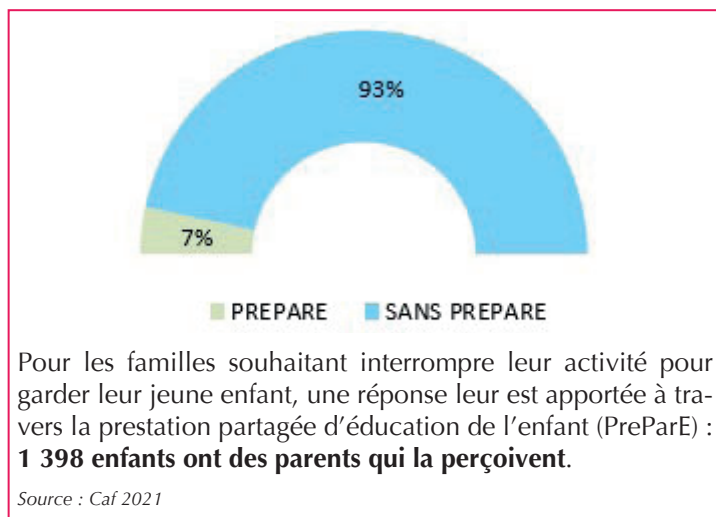


La Caf du Gard soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. En 2020, plus de **11 000 places sont disponibles pour les familles**. Sur le département, les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE-PSU) en proposent près de 4 600 (**42% de l'ensemble des places offertes**).

Le Gard, avec **50 places offertes pour 100 enfants**, se classe parmi les plus faibles capacités d'accueil de l'ensemble des départements de France (59 places en moyenne nationale).

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 22 000 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

Enfants couverts par la prestation PreParE

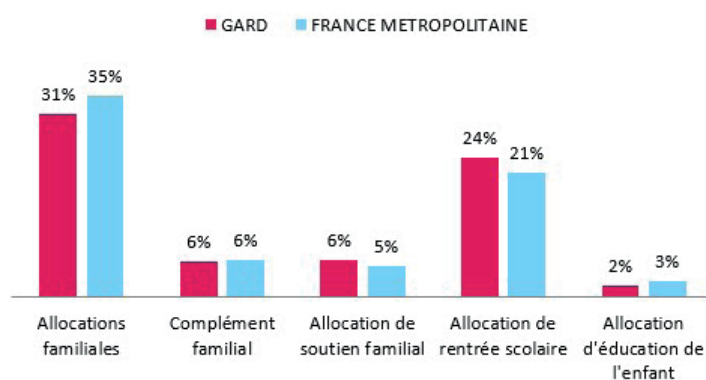


Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

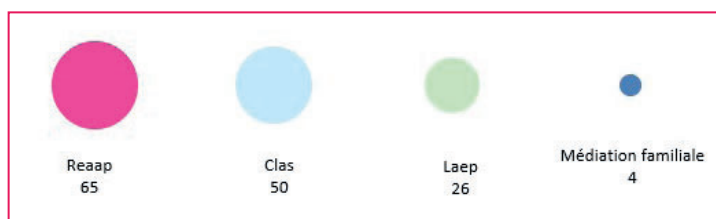
- > **31% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 6% obtiennent un complément familial,
- > **24% reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

POUR ALLER PLUS LOIN...

> <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

- > **6% perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **2% est soutenu dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

La Caf témoigne également d'un engagement important sur le soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

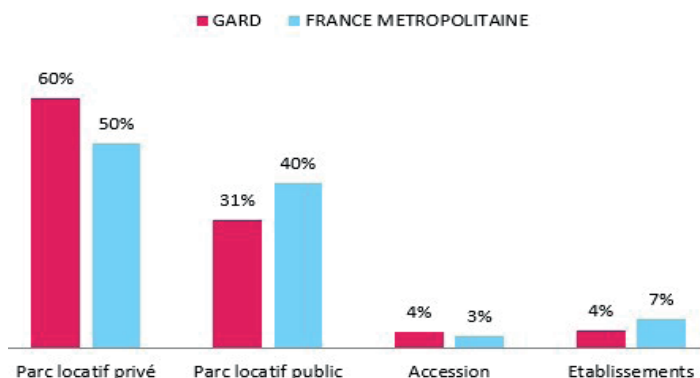
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



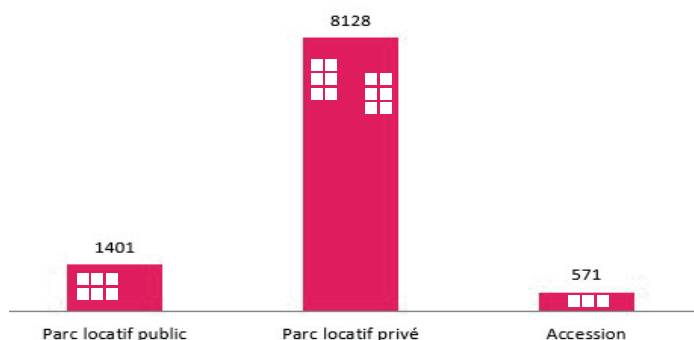
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **73 450 foyers gardois reçoivent une aide au logement** de la part de la Caf. Cela représente une population de **147 800 personnes couvertes par les aides au logement, soit 20% de la population** totale du département. Le Gard se caractérise par une plus forte proportion d'aide au logement dans le parc locatif privé.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après réception des aides au logement, **10 100 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Gard, dont le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40% de leurs revenus pour se loger est multiplié par 6 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



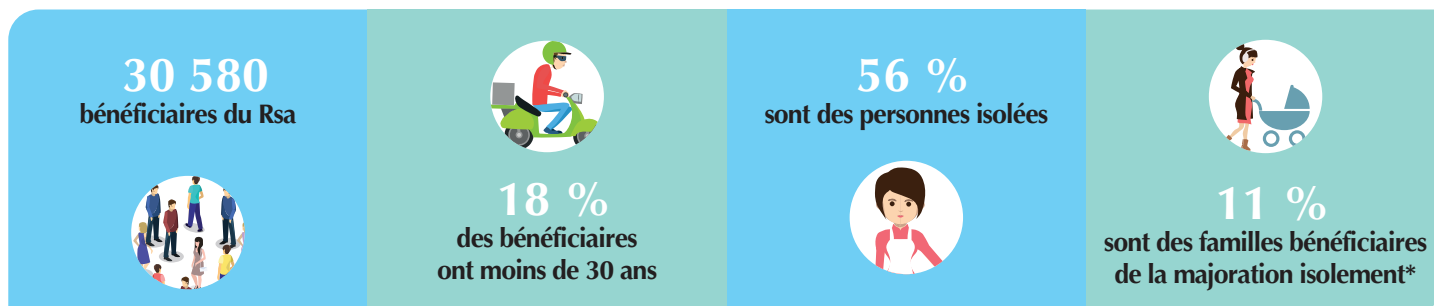
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **30 580 foyers sur le territoire gardois**.
- > **56 970 allocataires gardois bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour près de 6 600 foyers en 2021.

- > **14 540 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 63% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

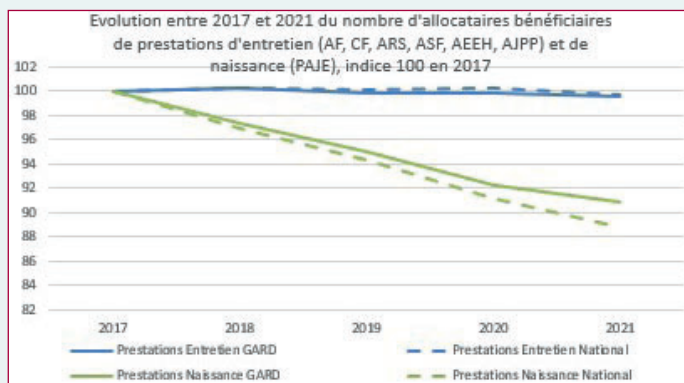


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

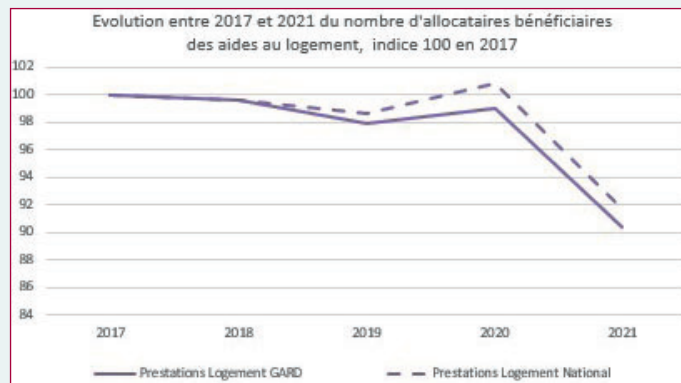
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre;

NAISSANCE/PARENTALITÉ



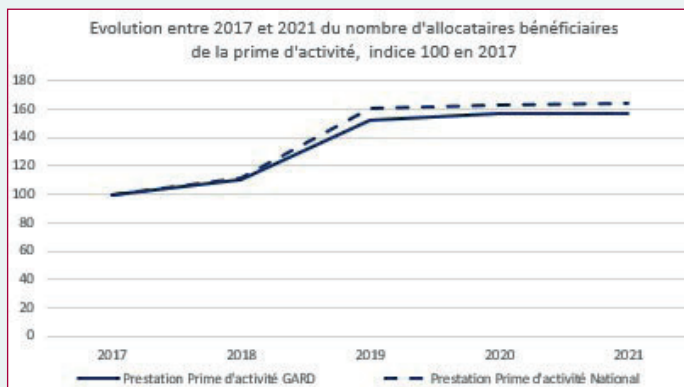
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

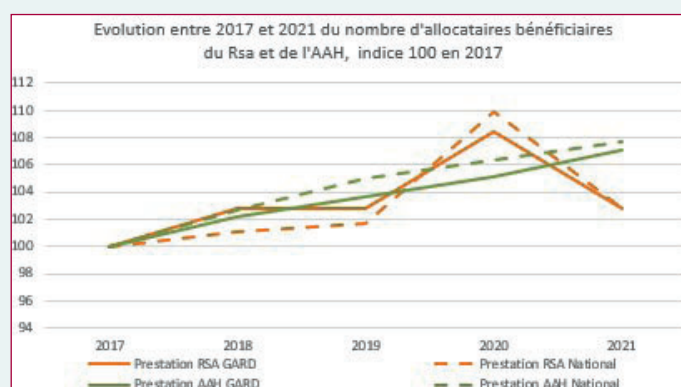
PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³.

Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-ssentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.